

Mairie de TRÉLOU-SUR-MARNE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18 H 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trélou-Sur-Marne, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil.

Présents : MM. Didier KOHLER, Bérangère MATTIVI, Grégory LAFROGNE, Aurélia CHESNEAU, Brieuc GHORCHI, Bruno GALLAND, Mireille JACQUESSON, Mathias COLLET, Mickaël JOFFIN, Aurélie LAFROGNE.

Absents excusés et représentés : Séverine ROSSION par Brieuc GHORCHI, Jérémy DAVESNE par Didier KOHLER.

Absents excusés : Jessica HIAUME, Séverine OLIVIER, Nicolas LECLERC.

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Aurélia CHESNEAU

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 12

Ordre du jour :

- Désignation des délégués des conseillers municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le Dimanche 27 septembre 2026

1°) Désignation des délégués des conseillers municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le Dimanche 27 septembre 2026

Délibération N°2026-06-05-01

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction NOR/INTP/2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués et des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 26 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Bruno GALAND, Mireille JACQUESSON, Brieuc GHORCHI, Grégory LAFROGNE. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Mme Aurélia CHESNEAU a été désignée comme secrétaire par le Conseil Municipal

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées sont :

- Bérangère MATTIVI
- Grégory LAFROGNE
- Brieuc GHORCHI

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme Bérangère MATTIVI 12 voix
- M. Grégory LAFROGNE 12 voix
- M. Brieuc GHORCHI 12 voix

Ayant obtenu la majorité absolue ils sont proclamés élu en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées sont :

- Mathias COLLET

Procès-verbal du 05 juin 2026

- Aurélie LAFROGNE
- Aurélia CHESNEAU

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. Mathias COLLET 12 voix
- Mme Aurélie LAFROGNE 12 voix
- Mme Aurélia CHESNEAU 12 voix

Ayant obtenu la majorité absolue ils sont proclamés élu en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 19H00.

A Trélou-sur-Marne, 08 juin 2026

Le Maire
Didier KOHLER



Le secrétaire de séance
Aurélia CHESNEAU

